

*Affaires courantes***RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à deux pétitions.

\* \* \*

• (1510)

**LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre le huitième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui porte sur le statut de membre associé au sein des comités.

J'ai également l'honneur de présenter le neuvième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui vise à remplacer le nom du Comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien par celui de Comité permanent des affaires autochtones et du Nord canadien.

Si la Chambre donne son consentement, je proposerai l'adoption de ces deux rapports à l'appel des motions dans quelques instants. Je demanderai aussi le consentement de la Chambre pour ne pas faire lecture des rapports, ce qui est normal dans ce cas.

[Français]

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, je propose que les huitième et neuvième rapports du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présentés à la Chambre aujourd'hui, soient adoptés.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

[Traduction]

**PÉTITIONS**

## LA LOI SUR LE DIVORCE

**Mme Daphne Jennings (Mission—Coquitlam):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition visant à assurer aux grands-parents des droits de visite et de sortie à l'égard de leurs petits-enfants en cas de divorce ou de séparation des parents.

Comme le signalent les pétitionnaires, la relation qui existe entre les grands-parents et leurs petits-enfants est naturelle et fondamentale. Le fait de priver les grands-parents de ces droits de visite et de sortie peut être considéré comme de la cruauté envers les personnes âgées et peut avoir des conséquences très néfastes, du point de vue émotif, sur les grands-parents et sur les petits-enfants.

Par conséquent, les 3 120 personnes qui ont signé cette pétition demandent au Parlement de modifier la Loi sur le divorce pour permettre aux tribunaux d'accorder aux grands-parents, en cas de divorce des parents, le droit de visite ainsi que le droit de demander et de recevoir de l'information relativement à la santé, à l'éducation et au bien-être de leurs grands-enfants.

J'appuie cette pétition.

## LES LANGUES OFFICIELLES

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est):** Monsieur le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition dûment certifiée par le greffier des pétitions, au nom de 151 citoyens inquiets de la circonscription de Fraser Valley—Est.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter un projet de loi prévoyant la tenue d'un référendum portant sur l'acceptation ou le rejet de la loi sur les langues officielles.

## LES CRIMES AVEC VIOLENCE

**M. John Finlay (Oxford):** Monsieur le Président, j'ai une autre pétition à présenter au nom d'habitants de deux circonscriptions, la mienne et celle d'un autre député.

Les pétitionnaires s'opposent à ce que des individus réalisent des bénéfices au détriment des victimes de crimes violents. Je prends aussi parti en faveur des victimes.

Les pétitionnaires veulent que le gouvernement se montre plus sévère avec ceux qui commettent des crimes violents contre les femmes, les enfants et les handicapés, c'est-à-dire les personnes les plus faibles et les plus vulnérables de notre société.

En cette Semaine internationale de la femme, il est impératif que, à titre de législateurs, nous fassions front commun, indépendamment de nos affiliations politiques, contre les éléments de notre société qui sanctionnent les crimes violents en tirant des bénéfices de la vente de cartes de tueurs en série. Il faut limiter et enrayer pareil encouragement de la violence.

\* \* \*

[Français]

**QUESTIONS AU FEUILLETON**

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

**Le vice-président:** Les questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.